

Saint Pantaléon de Larche, le 30 août 2016



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE LA RENTREE AURA DU GOUT



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche, l'Interconsulaire et la Chambre d'Agriculture signent une demi-douzaine de conventions avec des agriculteurs pour l'alimentation des cantines de la commune avec des produits fermiers en circuits courts.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

Ce partenariat va concerner des légumes, fruits, produits laitiers et viande de porc. S'il répond aux objectifs du Grenelle de l'Environnement qui fixe une part de plus en plus importante de produits en circuits courts des cantines scolaires, il rejoint une volonté déjà ancienne de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en matière d'alimentation des écoliers. Les conventions prévoient la fourniture de produits issus de fermes situées, par exemple, à Brignac la Plaine, Albignac, Allasac ou Charrier-Ferrière mais depuis toujours comme l'a rappelé le Maire, Alain Lapacherie le pain est cuit et pétri dans le fournil du boulanger de Saint-Pantaléon-de-Larche, les œufs sont pondus par des poules de la commune, certifiées Saint-Pantaléonnaises et consommés par nos écoliers.

Des premières conventions avaient déjà été expérimentées. Elles avaient par exemple, permis aux élèves de découvrir les produits fermiers du GAEC Jubertie. La commune a également mis en avant le bio avec des produits de ce type chaque mois dans les assiettes. Le chef concocte des menus à thème pour faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts et de nouvelles textures. Ces conventions confortent avec le partenariat de la Chambre d'Agriculture et sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, la volonté de la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche d'offrir des menus de qualité avec du goût. Cela se traduit aussi dans les investissements. En effet, la cantine de Bernou a été rénovée il y a quelques années, les repas sont préparés sur place. La rénovation l'an prochain de la cantine de l'école du bourg, se fera dans les mêmes conditions avec des plats réalisés sur place.

Jean-Louis Nesti, Président de l'Interconsulaire a rappelé les enjeux économiques que représentent la signature de ce type de conventions qui peuvent être étendues aux commerçants et artisans. Madame la Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture représentant le Président Monsieur Cornelissen et Monsieur Brut, représentant le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive ont tous relevé l'importance de ces partenariats pour soutenir le tissu agricole, fournir une alimentation de qualité. Un parent d'élève présent à la signature s'est félicité de cette initiative qui correspond aux attentes des familles, en termes de qualité et de sécurité alimentaire, thèmes bien dans l'air du temps.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr